

Laurence BENQUET  
Céline PIOT

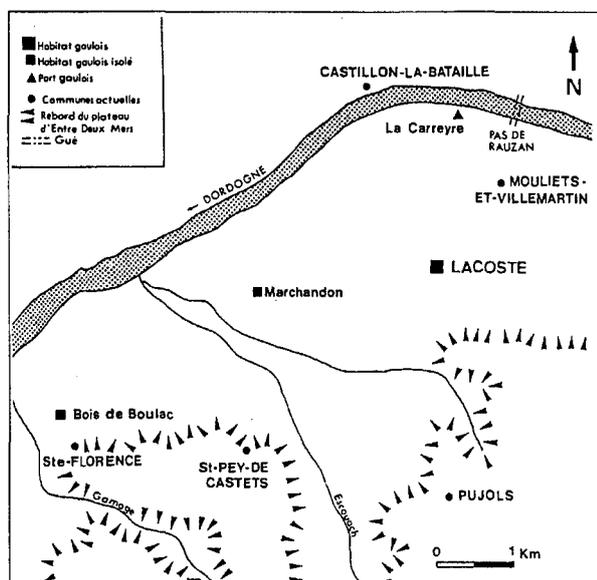
## LES AMPHORES DE LACOSTE (Mouliets-et-Villemartin, Gironde)

À la mémoire de Michel SIREIX

En 1954, Michel Sireix découvre à Lacoste, sur la commune de Mouliets-et-Villemartin, une importante quantité d'amphores<sup>1</sup>. Les prospections et les fouilles se sont succédé entre 1969 et 1985 sous sa direction, puis sous celle de Christophe Sireix. De nombreuses études ont été menées sur le matériel découvert sur ce site (monnaies, céramique commune, bracelets en verre, objets en fer ...) <sup>2</sup>, mais aucune synthèse n'a été réalisée sur les céramiques importées et plus

particulièrement sur les amphores ; la masse de ces tessons découverts en surface justifie, par elle seule, cette étude.

Cinq niveaux archéologiques ont été repérés par des sondages puis des fouilles, s'étalant de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du II<sup>e</sup> s. de n. è. L'analyse typologique des amphores peut-elle rendre compte de la continuité de ce site ? Ces importations peuvent-elles également illustrer une évolution des coutumes alimentaires ?



Le site de Lacoste (extrait du catalogue de l'exposition *Le site gaulois de Lacoste*, Bordeaux, juin 1985).

### I. PRÉSENTATION DU SITE ET CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DES AMPHORES

L'agglomération gauloise de Lacoste est située sur la rive gauche de la basse vallée de la Dordogne, à moins de 2 km de la rivière, sur un replat d'une terrasse alluviale du Würm ancien à l'abri de tout risque d'inondations. Non loin de deux fermes gauloises isolées, Marchandon (commune de Saint-Pey-de-Castets) et Bois de Boulac (commune de Sainte-Florence), Lacoste se situe à proximité du gué du Pas-de-Rauzan, le premier passage carrossable sur la Dordogne attesté depuis l'estuaire ainsi que du port antique de La Carreyre. Il s'agit donc d'un carrefour entre l'axe fluvial qui permet de rejoindre à l'est les Pétrucos et à l'ouest Bordeaux, la capitale des Bituriges Vivisques, puis l'océan Atlantique et l'axe terrestre qui relie les territoires des Lémovices et des Santons à ceux des Vasates et des Nitiobroges.

Le site de Lacoste, entouré de zones agricoles, circonscrit une forme grossièrement circulaire de plus

- 1 SIREIX (M.) et MOHEN (J.-P.), La station gauloise de Lacoste près de Castillon (Gironde), dans *XIX<sup>e</sup> congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest* (Sainte-Foy-la-Grande, 1966), Bordeaux, 1969, p. 199-210.
- 2 SIREIX (M.) *et alii*, Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde) (1954-1982), dans *Gallia*, XLI, 1983, p. 25-57 ; Sireix 1990 ; BOUDET (R.) et SIREIX (M. et C.), Perles et bracelets en verre coloré de Lacoste, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1982, p. 141-148 ; Mémoire de Maîtrise en cours sur les objets en fer.

de 30 ha dont 600 m<sup>2</sup> seulement ont été fouillés. Un quartier artisanal a été individualisé sur la périphérie nord-occidentale de la zone d'habitat ; il s'agit de onze fours de potiers<sup>3</sup>. La majorité du matériel amphorique provient des ramassages de surface effectués sur les zones d'habitat. Les fosses entourant les structures de chauffe n'ont livré qu'un très faible pourcentage de tessons exploitables, les fragments d'amphores étaient réemployés comme matériaux de construction pour la couverture des fours de céramique<sup>4</sup>.

## II. LES AMPHORES DÉCOUVERTES À LACOSTE

Le tableau 1 répertorie tous les tessons que nous avons examinés, soit un total de 2184 fragments, lesquels représentent, après recollage, un nombre minimum de 315 individus<sup>5</sup>. Ils ont tous été attribués à des amphores vinaïres à l'exception de deux amphores à huile. Une petite partie du matériel n'a pu être étudiée, nous avons considéré que cette lacune n'influeait en rien sur nos conclusions.

### 1. Les premières amphores.

Quatre morceaux de panse viennent attester de l'importation d'au moins une amphore vinaïre de Marseille. La découverte de ce type de récipient n'est pas rare dans le sud-ouest de la Gaule dans des niveaux datés entre le VII<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les plus anciennes provenant des sites de Tonneins et de Saint-Étienne-de-Lisse, les plus récentes d'Aiguillon<sup>6</sup>. L'état fragmentaire de notre matériel ne permet malheureusement pas d'attribuer les tessons découverts à Lacoste à une catégorie typologique précise. Toutefois, il nous semble possible de les attribuer aux premières importations sur ce site au cours du III<sup>e</sup> s. ou au tout début du II<sup>e</sup> s., tout comme une petite dizaine d'amphores de type gréco-italique à courte lèvre trian-

gulaire<sup>7</sup>. De cette même époque, nous pouvons souligner la découverte de deux oboles massaliètes, dont une dans un contexte daté des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.<sup>8</sup>, ainsi que celle d'une coupe en céramique à vernis noir à décor de médaillon en relief provenant des ateliers de Calès en Campanie, d'une fibule en fer de la fin de La Tène I et de bijoux en verre coloré<sup>9</sup>.

### 2. Les amphores des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les importations des deux siècles suivants sont plus difficiles à mettre en relief, non pas par le manque de matériel, mais par les difficultés de reconnaissance typologique car l'état fragmentaire des amphores ne nous a pas permis de reconstituer un objet archéologiquement complet.

L'importance des découvertes monétaires à Lacoste datées du milieu du II<sup>e</sup> s. jusqu'à la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. nous permet d'affirmer que les contacts avec les régions voisines ont été incessants durant toute cette période et plus particulièrement avec la vallée de la Garonne comme le démontrent les nombreuses monnaies dites "à la croix" trouvées sur ce site. Cette constatation prouve que le faible pourcentage d'amphores de type Dr. 1B n'est pas forcément le signe d'une chute soudaine des importations dans le deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le tableau 1 ne distingue pas les gréco-italiques des amphores de type D1 général. Ce choix a été fait pour mettre en relief la complexité de la mise en place d'une typologie adaptée au mobilier provenant de n'importe quel site de découverte. S'ajoute aux problèmes purement typologiques celui de l'absence de tout contexte stratigraphique de fouille.

### Les amphores des côtes tyrrhéniennes de l'Italie.

Le critère distinctif proposé par A. Hesnard afin de reconnaître les amphores gréco-italiques, lorsque seule

	Massaliète	GRI/D1A	D1C	D1B	L2	Léét1	P1	Ob.74	D2-4	D20	tripo.	Aquitaine
lèvres		198	2	5	17		1		1			
att.>		208								1		
att.<		174		1	5		1					
anses		652	5		2	4	12	1	6		1	
épaules		24		2	1							
panses	4	513			36							
pieds		258		3	40		3	1	1		1	
Total	4	2027	7	11	101	4	17	2	8	1	2	1
NMI	1	258	2	5	40	1	3	1	1	1	1	1
% (total)	0.2	92.8	0.3	0.5	4.6	0.2	0.8	0.1	0.4	0.04	0.1	0.04
% (NMI)	0.3	81.9	0.6	1.6	12.7	0.3	1	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3

Tableau 1.

3 Ces fours s'inscrivent parmi les nombreux sites de potiers découverts dans la région Aquitaine datés entre le Deuxième Âge du Fer à l'époque moderne (*2000 ans de "pots" en Aquitaine*, catalogue de l'exposition au Musée de la Poterie des Hospices de la Madeleine à Saint-Émilion, juin-décembre 2000). Sur les officines de potiers du Deuxième Âge du Fer, se référer à Sireix et alii 1994.

4 Sireix 1990, p. 72 : les fours de Lacoste n'étaient pas munis «d'un système de voûte mais plutôt l'une couverture horizontale à base de branchages et/ou de gros vases ou d'amphores».

5 Les comptages ont été effectués selon les prescriptions publiées dans les actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray : *La quantification des céramiques : conditions et protocole* (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), collection Bibracte 2, 1998.

6 Beyneix 1995, p. 39.

7 Ces lèvres peuvent être rapprochées de la forme Will IVc (WILL (E.L.), *Greco-italic amphoras*, dans *Hesperia*, 51, 3, 346-348, pl. 85d et e).

8 Boudet 1987, p. 176.

9 Sireix 1990, p. 48-49 et 53.

la lèvre est conservée, est le rapport de la hauteur sur son épaisseur. Si celui-ci est inférieur ou égal à 1, il s'agit de gréco-italiques, dans le cas contraire de Dr. 1<sup>10</sup>.

Le diagramme 1 présente les rapports de toutes les lèvres classées comme amphores vinaires italiennes de la période tardo-républicaine. 28,8 % des objets correspondent au critère de distinction des gréco-italiques, soit un total de 68 lèvres dont la hauteur est comprise entre 18 et 27 mm et dont l'inclinaison varie entre 40 et 70° (avec un picentre 56-60°). À ces lèvres correspondent des anses fines (dont l'épaisseur maximale n'excède pas 25 mm) et de profil légèrement fléchi. Elles présentent parfois un bourrelet sur leur face extérieure comme c'est le cas des fragments portant l'estampille au nom de N. Alfius.

Si l'on admet que toutes les amphores présentant un rapport hauteur sur épaisseur supérieur à 1 appartiennent au type D1, 158 lèvres répondent alors à ce critère distinctif, soit 58,8 % du total des amphores vinaires italiennes tardo-républicaines. Si le diagramme de répartition de ces indices montrait clairement une séparation au niveau de 1, cette sériation n'est toutefois pas très satisfaisante.

Les diagrammes 2 et 3 présentent les lèvres ayant un indice inférieur ou égal à 1 et celles avec un indice supérieur à 1 en prenant en considération leur hauteur ainsi que leur inclinaison. Les zones entourées soulignent les objets qui offrent les mêmes caractéristiques morphologiques, à l'exception de celui de l'épaisseur, c'est-à-dire les lèvres dont la hauteur est comprise entre 26-33 mm et dont l'inclinaison varie de 53 à 69°<sup>11</sup>. Certaines lèvres pourraient donc être aussi bien classées dans le type gréco-italique que dans celui des Dr. 1.

Afin de pallier cet état de fait, certains chercheurs, s'appuyant sur l'étude des amphores du site de Numance en Espagne, détruit en 130 av. J.-C., remontent l'indice hauteur sur épaisseur de 1 à 1,3<sup>12</sup>. Si nous appliquons ce dernier indice aux amphores de Lacoste, 130 lèvres sur 158 appartiennent au type dit "de transition" qui associe certains caractères propres à la fois aux gréco-italiques et aux Dr. 1.

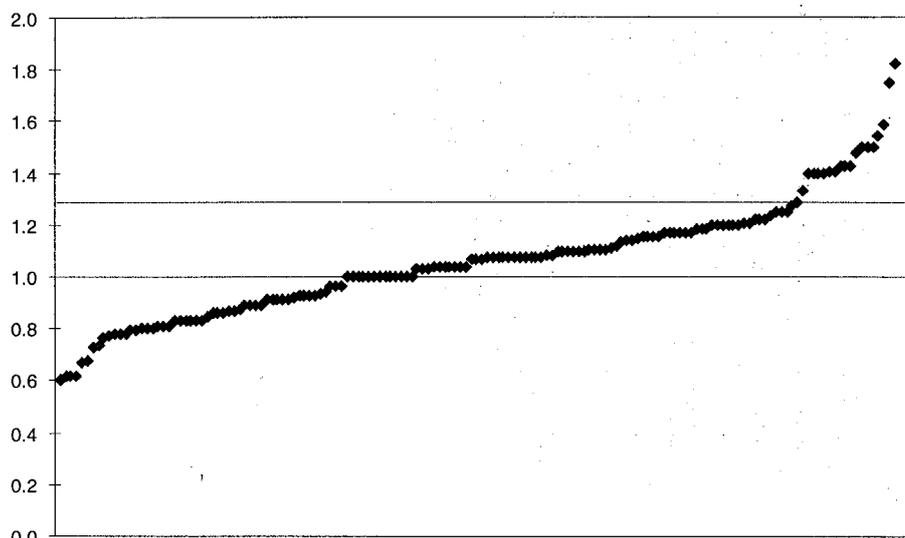


Diagramme 1 - Indices de hauteur sur épaisseur des lèvres d'amphores vinaires tyrrhéniennes.

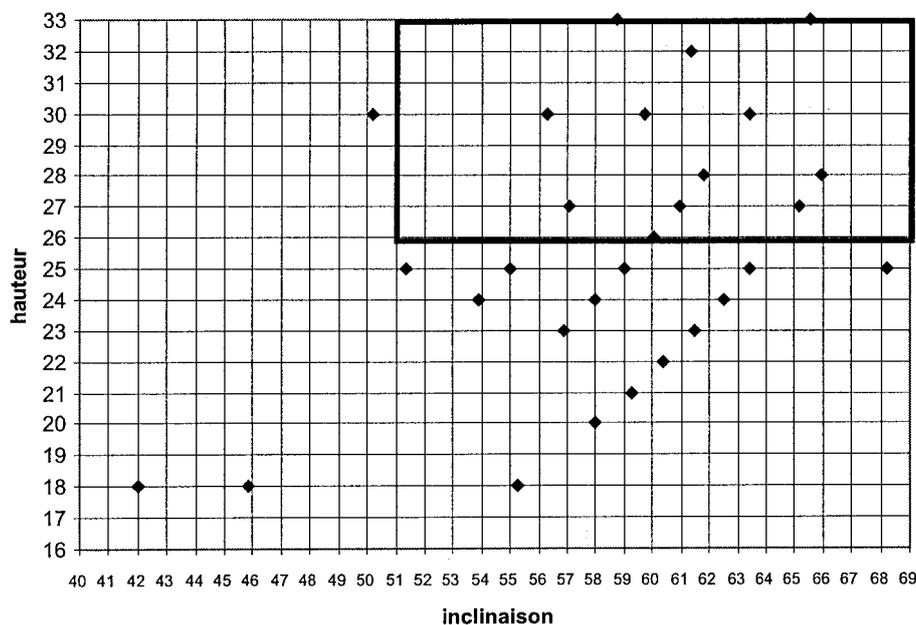


Diagramme 2 - Représentation des rapports hauteur/inclinaison des amphores gréco-italiques.

10 HESNARD (A.), LEMOINE (C.), Les amphores du Cécube et du Falerne : prospections, typologie, analyses, dans *MEFRA*, 93, 1981, p. 253, note 33.  
 11 Ces objets correspondent au groupe 1 du classement d'Aulas (AULAS (C.)), Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Etienne, 1982, p. 225).  
 12 SANMARTÍ-GRECO (E.), Las ánforas romanas del campamento numantino de Peña Redonda (Garay, Soria), dans *Empúries*, 47, 1985, p. 130-161 ; puis GATEAU (F.), Amphores importées durant les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, le Baou-Roux, Saint-Blaise, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.

Ainsi, si nous gardons comme critère primordial le rapport hauteur/épaisseur de 1,3 et si nous nous référons aux travaux de M. Poux<sup>13</sup> qui, en se basant sur le profil des lèvres portant une marque consulaire, propose un arrêt de la production des Dr. 1 vers les années 80 av. J.-C., nous pourrions envisager une baisse conséquente des importations de vin italique vers le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. puisque seules cinq Dr. 1B ont été identifiées pour 28 amphores Dr. 1 typiques. Cet "arrêt" des importations de vin des côtes tyrrhé-

niennes doit toutefois être modulé. Les puits du Toulousain ont livré d'importants lots d'amphores ; les plus récents, c'est-à-dire ceux qui ont livré des amphores espagnoles de type Léétanienne 1 et Pascual 1 datées au minimum de 50 av. J.-C., présentent 80 % d'amphores entières de type Dr. 1 et les Dr. 1B sont extrêmement minoritaires, à peine 20 % dans le meilleur des cas (puits 20, 22, 36, 61 ...). Il est difficile de considérer toutes les D1 comme étant des amphores résiduelles alors qu'elles sont déposées entières et que les conte-

neurs catalans importés sont fragmentés. Il faut donc moduler et adapter les critères morphologiques pris en compte afin de déterminer l'appartenance d'une amphore à un type suivant les régions considérées.

La prise en compte de trois critères (hauteur, épaisseur et inclinaison) nous paraît plus adaptée aux découvertes faites sur le site de Lacoste.

Les gréco-italiques, c'est-à-dire les lèvres ayant un rapport supérieur ou égal à 1, sont représentées sur le diagramme 4 d'analyses factorielles et prend en compte ces trois critères. Les chiffres indiqués sur les axes marquent une échelle indicative de la valeur différentielle des objets les uns par rapport aux autres. Les points les plus éloignés symbolisent les amphores de type gréco-italique ayant une lèvre courte, triangulaire et très inclinée caractéristique du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Le diagramme 5 concerne les lèvres ayant un indice supérieur à 1. Les points les plus éloignés (en bas et les plus à droite) correspondent aux amphores de type Dr. 1B (5 exemplaires) et les Dr. 1C (2 exemplaires). Les points compris dans le rectangle sont les Dr. 1 traditionnelles, et les points restant des amphores gréco-italiques/D1 de transition. Ainsi :

- les amphores de transition correspondent à des lèvres ayant un indice compris entre 1 et 1,2, dont la hauteur est comprise entre 29 et 35 mm et l'inclinaison entre 63 et 70° ;

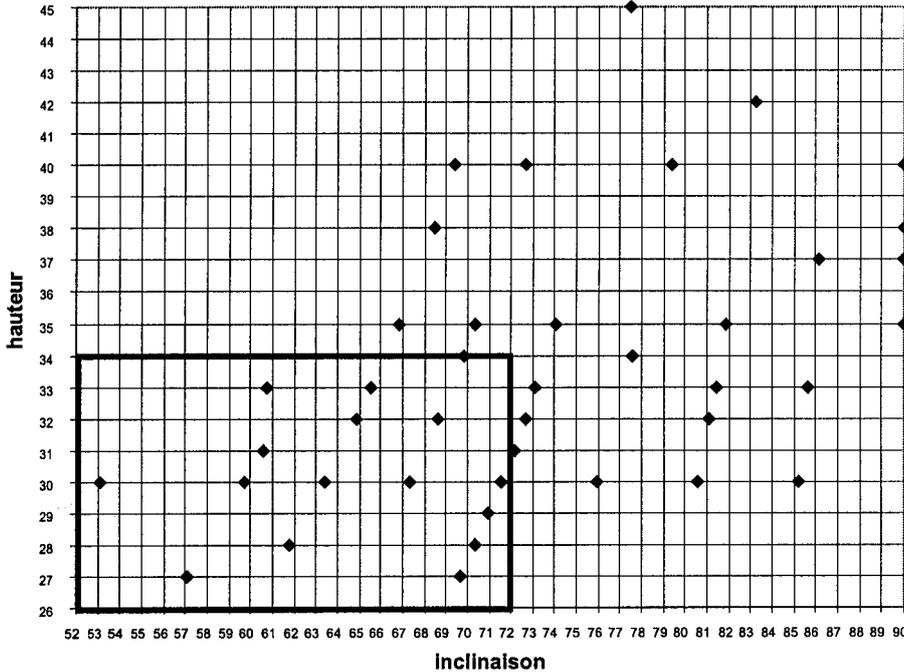


Diagramme 3 - Représentation des rapports hauteur/inclinaison des amphores Dressel 1.

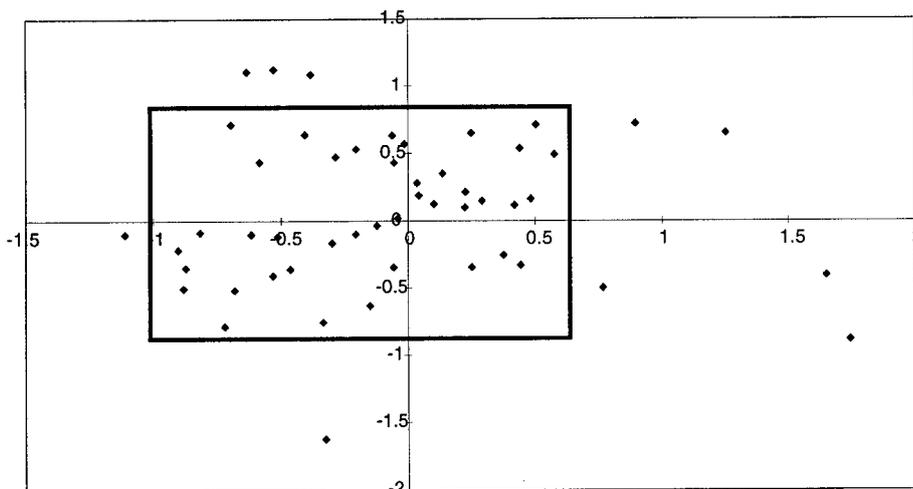


Diagramme 4 - Analyse factorielle des lèvres ayant un indice < ou = 1 (un point peut symboliser plusieurs objets).

13 POUX (M.) et SELLÈS (H.), Vin italique en pays Camute : à propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Isres*, 1998, p. 207-223.

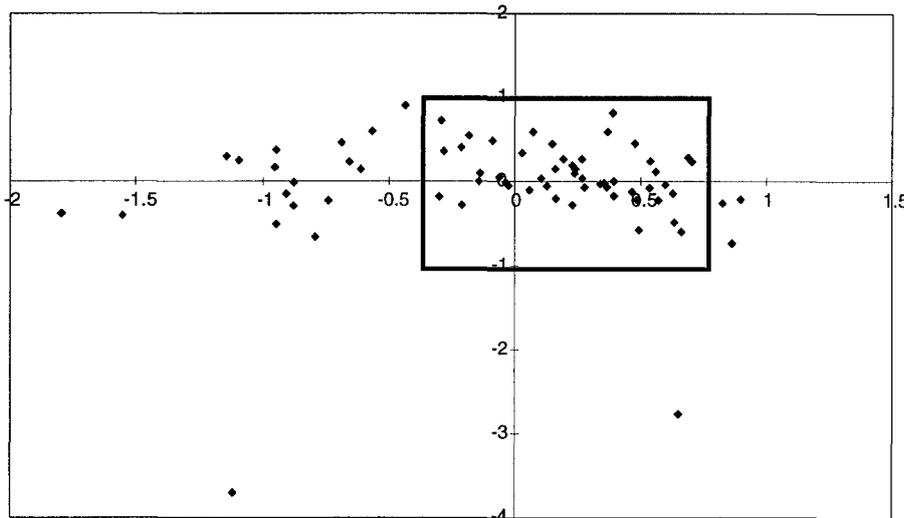


Diagramme 5 - Analyse factorielle des lèvres ayant un indice > 1 (un point peut symboliser plusieurs objets).

plupart de ces tessons proviennent de la côte tyrrhénienne, ce qui montre une continuité de la diffusion des vins italiens sur le site, aussi ténue soit-elle. Aucun fragment n'a pu être attribué aux productions de la Tarraconaise. En revanche, un exemplaire pourrait provenir des ateliers orientaux.

Quelques amphores vinaires espagnoles ont été répertoriées. Il s'agit d'importations de Pascual 1 produites dans la région de la Tarraconaise, aisément reconnaissables à leur haute anse de sections rondes et striées sur leur face externe et leur long pied massif.

- les amphores D1 typiques ont un indice avoisinant en moyenne 1,2, une hauteur entre 33 et 42 mm et une inclinaison supérieure à 70°.

En récapitulant, nous avons un total de 238 lèvres gréco-italiques/D1 mesurées (Tableau 2).

**Les autres types d'amphores.**

Les amphores vinaires Lamboglia 2, issues des ateliers de l'Apulie-Calabre, forment près de 13 % du total du matériel, c'est-à-dire les secondes importations après les D1. Ce fort taux peut certainement compenser, comme nous l'évoquerons plus tard, l'absence ou la quasi-absence des importations d'amphores de type D 1B à partir du second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C<sup>14</sup>.

Deux fragments, présentant une pâte dure et sonnante, sont susceptibles d'appartenir à une amphore à huile de Tripolitaine.

**3. Les amphores de la période augustéenne.**

Malgré un ramassage de surface abondant, le matériel amphorique de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est très faible.

Durant cette période est apparu un nouveau type d'amphore vinaire à anses bifides, les Dressel 2-4, dont nous avons quelques fragments à Lacoste. La

Lacoste n'a livré que 14 fr. de ce type représentant trois individus minimum. Deux fabriques ont été recensées, appelées "Tarraconaise rouge" et "Tarraconaise blanche", auxquelles on ne peut attribuer un atelier de production précis, ni même un indice chronologique. Ces amphores apparaissent dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et perdurent durant tout le I<sup>er</sup> s. de notre ère. Elles symbolisent la régression des importations de vins italiques au profit de ceux de l'Espagne sur tout le territoire gaulois. Ces derniers ne sont pas réputés pour leurs qualités gustatives mais pour la modicité de leur prix<sup>15</sup>. Lacoste a également fourni quatre fragments d'anse appartenant au type Léétanienne 1, connue comme étant le "prototype" des Pascual 1 ; malgré une nette postériorité de ces dernières, une partie de la production des Pasc. 1 semble contemporaine de celle des Léét. 1<sup>16</sup>. Une seule anse appartenant à une amphore vinair de la Tarraconaise de type Oberaden 74, à panse ovoïde et fond plat, a été découverte à Lacoste<sup>17</sup>.

**4. Les amphores de la fin de l'occupation du site.**

La fin de l'occupation du site de Lacoste est caractérisée par la disparition totale des importations vinaires. Les amphores des deux premiers siècles de n. è. sont

	GRI ancienne	GRI	Dr. 1 transition	Dr. 1 typiques	Dr. 1C	Dr. 1B
1 <sup>ère</sup> méthode	10	68	130	28	2	5
2 <sup>ème</sup> méthode	10	68	92	66	2	5

Tableau 2.

14 Ces deux types d'amphores pouvaient être transportés dans les mêmes navires : LAMBOGLIA (N.), La nave romana di Albenga, dans *RSL*, XVIII, 3-4, 1952, p. 131-239.

15 Pline, *H.N.*, XIV, 71 ; Martial, 13, 118.

16 Les Léétaniennes 1 et les Pascual 1 se retrouvent dans les mêmes niveaux stratigraphiques sur les sites d'Eauze (GARDES (Ph.), L'oppidum d'Esberos à Eauze (Gers), dans *Actes de la 20e journée des Archéologues Gersois (Gimont, 1998)*, Auch, 1999, p. 24-25), de Vieille-Toulouse, du Mas-d'Agenais (PIOT (C.), Deux amphores Léétaniennes 1 estampillées découvertes au Mas-d'Agenais, dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 3, 1996, p. 49-53).

17 Ces amphores ont été produites dans les mêmes ateliers que les deux types précédents : Tivissa et S. Vincenç de Montalt (REVILLA CALVO (V.), *Producción cerámica, viticultura y propiedad rural en Hispania Tarraconensis (siglos I. a.C. - III d.C.)*, Barcelone, 1995, p. 165 n° 1 et p. 262 n° 47).



marques 1 : 1

Planche 1.

rare. Deux fragments de Dressel 20 de Bétique, soit un individu, illustrent la consommation peu importante d'huile<sup>18</sup> sur le site.

Une amphore de production locale a été identifiée par F. Berthault comme une amphore du type aquitain, proche de la forme Gauloise 5, datée entre 70 et 150 de n. è.<sup>19</sup>.

### III. CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LACOSTE

#### 1. Les courants commerciaux et la place de Lacoste.

La partie occidentale du sud-ouest de la Gaule (secteur situé en aval de Toulouse) ne propose que 14 sites ayant livré des amphores massaliètes<sup>20</sup>, ce qui donne

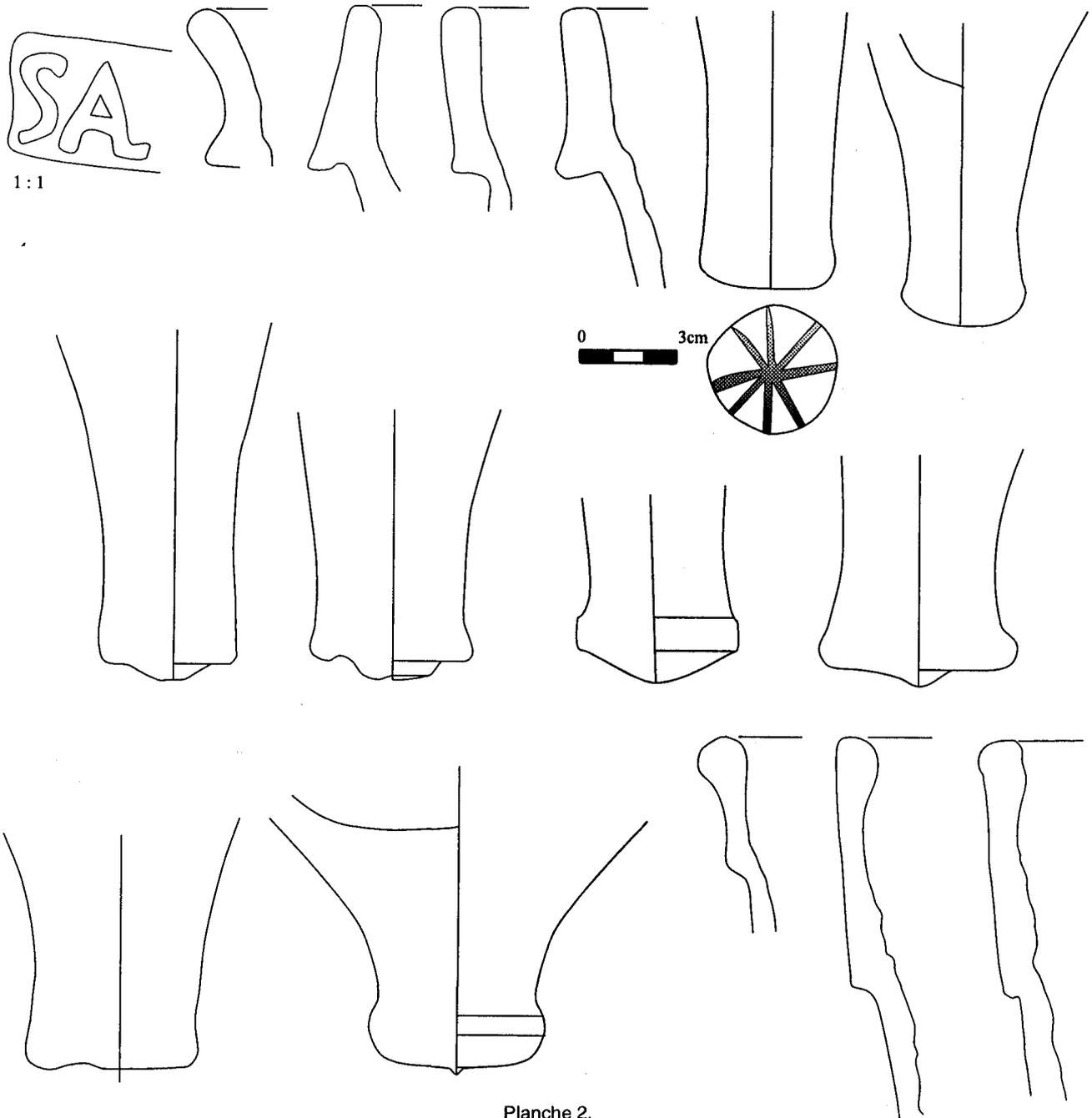


Planche 2.

18 L'huile de Tripolitaine n'était pas réputée pour ses qualités gustatives, mais servait plutôt comme combustible d'éclairage.

19 BERTHAULT (F.), Amphores à fond plat et vignobles à Bordeaux au I<sup>er</sup>s., dans *Aquitania*, 6, 1988, p. 162. La provenance exacte de cet exemplaire n'est pas connue. Plusieurs ateliers ont été répertoriés dans le sud-ouest, localisés dans les régions de Bordeaux, de Saintes, de Périgueux et d'Agen : BERTHAULT (F.), Vin et vignoble du sud-ouest de la Gaule, dans *El vi a l'Antiguitat II*, Badalona, 1998, p. 450-460.

20 Inventaire des découvertes d'amphores massaliètes dans le Toulousain et son arrière-pays, dans Boudet 1987, p. 204.

un minimum de 34 individus. Ce nombre dérisoire, au regard des 60 amphores de Narbonne ou des 209 conteneurs de Sigean par exemple, tendrait à prouver la diminution de la consommation du vin massaliète dès qu'on s'éloignait de la cité phocéenne et de la côte languedocienne. Mais on pourrait imaginer qu'il y a eu une redistribution du vin vers l'intérieur du pays par un transport dans un autre récipient que l'amphore, fabriqué dans une matière périssable, comme les outres, faites en peau, ou les tonneaux, en bois. Cette redistribution pouvait se faire à partir des comptoirs-relais du littoral méditerranéen ou des points de rupture de charge, tel Toulouse, ce qui pourrait expliquer à la fois la relative abondance des massaliètes en Toulousain et la rareté de ces conteneurs dans l'arrière-pays garonnais, mais ce n'est qu'une hypothèse<sup>21</sup>.

Nous avons déjà insisté sur le fait qu'il n'y a que cinq Dressel 1B sur un total de 265 amphores italiques des côtes tyrrhéniennes, ce qui pourrait étonner, à première vue, puisque Lacoste est encore fortement occupé tout au long du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Mais si nous comparons ce faible nombre de Dressel 1B à celui des autres gisements aquitains, la rareté de ce type d'amphores devient moins surprenante<sup>22</sup>.

Nous remarquons une assez forte présence des Lamboglia 2 (12,6 % du nombre minimum d'individus), phénomène qui peut paraître surprenant dans nos régions puisque ces amphores produites sur les côtes adriatiques de l'Italie ont longtemps été considérées comme étant principalement destinées aux marchés orientaux. De nouvelles recherches ont mis en évidence la nette présence de ces amphores adriatiques sur des sites du sud-ouest de la Gaule, particulièrement dans le Gers (Puydraguin, Roquelaure ...) et en Haute-Garonne (Toulouse et Vieille-Toulouse), et plus sporadiquement en Lot-et-Garonne (Boé) et en Charente-Maritime (Saintes)<sup>23</sup>. De récentes études menées sur le matériel amphorique sur certains sites des côtes orientales de l'Espagne (Carthagène, Elche ...) ont démontré un changement de goût des populations dans les années

70 av. J.-C., les Lamboglia 2 représentent plus de la moitié du total des amphores vinaires<sup>24</sup>.

La disparition des Dressel 1 à Lacoste s'accompagne d'une baisse importante des amphores vinaires même si elle est progressive et si d'autres types apparaissent : le volume des importations n'a plus aucune mesure avec le flux des amphores italiques de la période précédente. Pour interpréter ce phénomène, remarqué partout en Gaule vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., plusieurs hypothèses ont été avancées : l'apparition de nouveaux types d'amphores et la concurrence des vins espagnols puis gaulois. Ces explications ne sont toutefois pas satisfaisantes pour Lacoste : les Dressel 2-4 italiques sont rarissimes et les importations espagnoles faibles<sup>25</sup>. Cet état de fait pourrait être expliqué par l'hypothèse d'un développement de la production locale vinicole conditionnée en tonneau et concurrençant les importations de la Tarraconaise<sup>26</sup>.

Aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., nous l'avons vu, Lacoste n'offre plus que de rares éléments d'amphores, dont une de production locale. Mais le site périclité à l'époque où la Gaule vend ses propres vins, et, finalement, ce faible nombre d'amphores gauloises concorde avec le reste de la région<sup>27</sup>.

Quels sont les axes de distribution qui permettent l'arrivée de toutes ces amphores à Lacoste ? Débarquées au port de Narbonne, elles remontent l'isthme gaulois et transitent par Toulouse pour remonter le cours de la Garonne. Elles semblent, cependant, beaucoup moins nombreuses en aval de la zone Sainte-Bazeille/Langon, hormis à Bordeaux. Ce "vide" a déjà été mis en évidence à propos du mobilier grec pendant les Âges du Fer<sup>28</sup>. Quelques amphores massaliètes ont été reconnues à Aiguillon, Tonneins ; elles sont totalement absentes de la vallée de la Garonne mais elles ont été découvertes à Saint-Étienne-de-Lisse et Mouliets-et-Villemartin<sup>29</sup>. Pomponius Mela apprend que la Garonne est un fleuve redouté au débit capricieux<sup>30</sup>. Elle n'est plus vraiment navigable après Langon, où un port est attesté à l'époque antique<sup>31</sup> ;

21 Beyneix 1995, p. 58 ; même hypothèse pour les amphores massaliètes dans les espaces languedociens : GARCIA (A.), La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif Central (vallée de l'Hérault et le département de l'Aveyron), dans *Etudes Massaliètes*, 2, 1990, p. 116.

22 Huit D1B sur l'ensemble des sites d'Aiguillon pour une soixantaine de D1A (PIOT (C.), Contribution à l'histoire d'Aiguillon par l'étude des amphores, dans *DALG*, 1, 1994, p. 35) ; très faible nombre de D1B à Agen (Boudet 1996) ; même constatation dans le Gers (LAPART (J.) et PETIT (C.), *Le Gers, Carte Archéologique de la Gaule* 32, 1993, p. 40).

23 BENQUET (L.), *Étude d'un lot de céramique venant de Puydraguin (Gers)*, DFS, 1997, BOUDET (R.) et JEREBZOFF, La tombe à char de Bordeneuve-de-Bory à Boé, dans *Les Celtes, la Garonne et les Pays Aquitains : l'Âge du Fer du Sud-Ouest de la France (VIIIe au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Agen, 1992, p. 95-97 ; DEMAILLY (A.-M.), Les amphores, dans J.-P. BOST *et alii*, *Extension du cimetière Saint-Vivien*, t. II. Le mobilier, la céramique, 1980, p. 119-130.

24 BENQUET (L.), OLMER (F.), Les amphores du site minier de La Loba (Espagne), à paraître.

25 Contrairement au site des Allées de Tourny à Bordeaux qui a livré un total de Pascual 1 représentant 24 % du nombre minimum d'individus (Laubenheimer 1991, p. 8) et au site de Calès à Mézin où elles correspondent à 25 % du mobilier (Berthault à paraître dans supplément 1 aux *DALG*).

26 BERTHAULT (F.), Le vin dans l'Entre-deux-mers à l'époque romaine, dans *Actes du II<sup>e</sup> colloque de la CLEM (sept. 1989)*, Bordeaux, 1990, p. 35-37.

27 5,5 % sur le site des Allées de Tourny à Bordeaux (Laubenheimer 1991, p. 19) ; 5 % également sur les sites d'Aiguillon (Piot 1994, p. 40).

28 Beyneix 1995, p. 66 et 68.

29 Le même phénomène se remarque pour les monnaies de Marseille présentes à Aiguillon, Le Mas-d'Agenais, puis Mouliets-et-Villemartin.

30 Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 2, 21, éd. A. Silbermann, Paris, 1988.

31 *Alindo*, cité par Paulin de Nole, *Epistolae*, 12, 12 et 20, 3 ; Sidoine Apollinaire, *Epistolae*, 8, 12 ; *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, appendice I.

en 333, les Pèlerins rappellent que c'est sur 100 lieues après Bordeaux que flux et reflux se font sentir, c'est-à-dire aux environs de Langon. Un axe fluvio-terrestre devait relier un point de déchargement situé en aval de Bordeaux (Aiguillon, Tonneins, voire Langon) au site de Lacoste.

## 2. La vocation de Lacoste.

Le taux de fragmentation des amphores important (2185 tessons représentant 315 NMI) est certainement dû en partie aux labours, mais aucune amphore entière, pas même un col, n'a été découvert dans les couches les plus profondes atteintes lors des sondages. D'autre part, les Dressel 1 ont été découvertes quasiment partout sur le site, il n'existe pas de forte concentration qui laisse supposer l'existence d'une zone de stockage. À première vue donc, et malgré un intense trafic, Lacoste n'est pas un entrepôt de Dressel 1 à vocation de redistribution, contrairement au site de Boutoula à Eynesse interprété comme un lieu de déchargement puis de stockage des amphores vinaïres afin d'être redistribuées ultérieurement<sup>32</sup>.

Lacoste était une agglomération dont les activités principales étaient l'artisanat et l'agriculture ; les amphores vinaïres découvertes sur ce site devaient donc être destinées à une consommation locale tout comme les céramiques campaniennes. Les productions de céramique provenant de ce site n'étaient pas destinées à l'exportation, contrairement aux sites de La Gravisse à Aiguillon, Le Bourg à Lagruère ou le Château à Vayres, par exemple<sup>33</sup>. Quelle devait donc être la monnaie d'échange ? Si l'on se réfère à Diodore de Sicile<sup>34</sup>, ce sont les esclaves et les monnaies qui sont échangés contre les amphores. Les textiles, les peaux,

les bois, le sel du littoral atlantique, les viandes en salaison, les outils et les armes sont autant de marchandises pouvant servir aux transactions. Mais les contreparties qui nous semblent le plus concorder avec les témoignages littéraires et les indices archéologiques sont les céréales. Le Bassin aquitain est, en effet, vanté par Strabon pour ses richesses agricoles<sup>35</sup>. Cette source est intéressante car dès la fin du II<sup>e</sup> s., et tout au long du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., Rome et l'Italie deviennent déficitaires en blé et en autres céréales, par l'augmentation considérable de la demande intérieure mais surtout par l'instauration de l'annone dès 123 av. J.-C. Cicéron nous apprend que, dans les années 70-60 av. J.-C., les Italiens achètent ou réquisitionnent le blé gaulois qui leur fait défaut notamment lors de la guerre contre Sertorius<sup>36</sup> ; César, enfin, s'inquiète de l'arrivée des Helvètes dans le sud-ouest de la Gaule en 58 av. J.-C. car elle allait compromettre les bonnes relations que le pouvoir romain entretenait jusqu'alors avec les peuples de la Garonne moyenne qui produisaient d'importantes quantités de céréales<sup>37</sup>. Les découvertes de nombreux outils agricoles, de meules et surtout de dolia –ou vases à provisions– de fabrication locale tendent à confirmer l'hypothèse d'un échange de vin contre des céréales mais aussi peut-être contre des salaisons de viandes porcines<sup>38</sup>. Cet état de fait s'observe sur tous les autres sites de plaine à vocation artisanale.

Site de consommation, Lacoste est également lieu de passage. Installé à proximité de la Dordogne et d'un gué, il permettait au trafic d'amphores de continuer vers Libourne, Lugasson, Eynesse, Bergerac ; les Pascual 1 à Saint-Germain-et-Mons et Lembras.



## ANNEXE

### Catalogue des estampilles découvertes sur le site de Lacoste

LC1

**N ALFI N F**

N. Alfi N(umeri) f(iiii)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

La gens *Alfia* est une vieille famille campanienne (Castrén 1975, p. 132), d'origine osque (Solin 1988, p. 12), également bien connue en Orient (Hatzfeld 1919, p. 169).

Un timbre découvert en Sicile nous donne la filiation complète. Il serait tentant de rapprocher ce personnage du naviculaire connu par les bouchons découverts dans des amphores Dr. 1B de l'épave de Planier 3 de Marseille (Benoît 1962, p. 153 fig. 12) M. Alfi M(arci) f(iiii) Vng(uentari) qui

pourrait être un de ses descendants.

*Bibliographie* : Sireix 1984, p. 62 et Boudet 1987, p. 111, pl. 120, n° 12.

*Autres lieux de découverte* :

Sicile : Mont Eryx (CIL I, 3489 (b-c)).

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Benquet 2001, n°s 2 à 5)

LC2

**N ALFI N F**

N. Alfi N(umeri) f(iiii)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

*Bibliographie* : Sireix 1969, p. 206, fig. 5 ; Sireix 1984, p. 62 et Boudet 1987, p. 111, pl. 120, n° 12.

32 BOUDET (R.), *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup>s av. J.-C.)*, Périgueux 1987, p. 208. Eynesse est situé à quelques kilomètres à l'est de Lacoste, sur la Dordogne à peu de distance d'un gué.

33 SIREIX (C.) *et alii*, *Officines de potiers du Second Âge du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : organisation, structures de cuisson et productions*, dans *Aquitania*, XII, 1994, p. 95-109.

34 Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 26, 3, décrit la société gauloise du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. puisqu'il s'inspire de l'œuvre de Poséidonios.

35 Strabon, IV, 2, 1.

36 Cicéron, *Pro Fonteio*, VI, 13 ; frag. 12.

37 César, I, 10.

38 Strabon, V, 1, 12. L'élevage des "porcs-sangliers" est bien attesté sur le site (Sireix 1990, p.56).

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

JN F

[N ALFI] N. F

N. Alfi N(umeri) f(ili)

Timbre en relief, cartouche rectangulaire sur le haut de l'anse d'une gréco-italique.

*Bibliographie* : Sireix 1969, p. 206 fig. 5

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

LC13 = AP112

— AR —

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : oppidum de l'Ermitage à Alès (lettres non ligaturées, Dedet 1981, p. 36, fig. 33, n° 7).

Trois Gaules : Autun (CIL, XIII, 10002-75) ; Bibracte (lettres non ligaturées, Laubenheimer 1991, p. 96, pl. 96, n° 41) ; oppidum d'Essalois à Chambles (lettres non ligaturées, Preynat 1992, pl. 65, n° 9).

LC8 = 13

C

En relief, cartouche circulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Benquet en cours) ; La Lagaste (Rancoule 1980, fig. 47, n° 24) ; Auterive (Latour 1970, fig. 6-4).

Trois Gaules : Clermont-Ferrand (CIL XIII, 10002-132a) ; Lyon (Mandy 1990, p. 83-85, fig. 7-10) ; oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1992, fig. 58-12).

Bretagne : Engwald (CIL XIII, 10002-132b)

DIO.I

Dio(nysus) I

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

Le développement proposé est suggéré par A. Hesnard (1998, p. 296-297). La présence d'une lettre finale « individualiserait la production de plusieurs potiers appartenant à l'atelier dirigé par Dio(n) ».

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse (Baccrabère 1991, p. 65 et fig. 16-f) ; Pamiers (Moran 1972, p. 48, fig. XII).

LC10 = AP115

DIO

Dio(nysus)

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse (Baccrabère 1991, p. 60 et fig. 15-e) ; Pamiers (Moran 1972, p. 48, fig. XII).

Trois Gaules : Exmes (Deniaux 1980, p. 88, n° 3) ; oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1992, pl. 66, n° 21-22).

Epave : La Galère à Porquerolles (Brun 1991, p. 260, n° 24).

LC11

IO

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Toulouse et Vieille-Toulouse (Benquet 2001, n° 87-89).

Trois Gaules : Albi (Benquet 1999, p. 79).

LC6

NI

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Autres lieux de découverte* :

Trois Gaules : oppidum d'Essalois à Chambles (Preynat 1962, p. 292).

Epave : Hyères : épave du Cap de l'Estérel (Gallia 1969, p. 476 fig. 22).

LC7 = AP95

PP retro imprimé trois fois

En relief, cartouches quadrangulaires imprimés sur l'attache inférieure d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

S — AL — [ —

S — AL — [ — AN — ] ?

Sal[ani]

En relief, cartouche rectangulaire, imprimé en creux sur la lèvre d'une Dressel 1B.

Ce gentilice (Solín 1988, p. 160) existe également avec le praenomen M. Salani et associé à la contremarque 'DA' (Amar 1984, pl. 2, n° 30).

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Le Cayla de Mailhac (Latour 1981, pl. II, n° 35) ; Gisements sous-marins : Musée du Vieil-Istres (Amar 1984, p. 191, pl. 2, n° 31).

LC3 = AP95

C.L. — ST — EX

C L Sext(ili)

En relief, cartouche rectangulaire aux angles arrondis, imprimé sur d'une lèvre Dressel 1A.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

Ecartant l'hypothèse de D. Manacorda (1981) qui associait le personnage C.Sex( ) à la gens *Sestia*, A. Desbat propose de le rattacher à la gens *Sextilia*, originaire de Campanie. Les initiales C et L seraient celles de deux frères (Desbat 1997, p. 514). Le timbre de Lacoste est l'unique exemplaire présentant une ligature découverte jusqu'à maintenant.

*Autres lieux de découverte* : voir l'article de Desbat 1997.

LP89-46

C.L. SE[

C L Se[x(tili)]

En relief, cartouche rectangulaire aux angles arrondis, imprimé sur d'une lèvre Dressel 1A.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* : voir timbre précédent.

AP103

]MNA[

]MNA[S]

En relief, cartouche rectangulaire imprimé sur le haut d'une anse de Dressel 1.

*Bibliographie* : Sireix 1990, p. 47, fig. 2.

*Autres lieux de découverte* :

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Müller 1981, p. 133, fig. 6 n° 86).

Trois Gaules : Rodez (Dausse 1991, fig. 3, n° 6).

L348

Timbre symbolique : **ancre**

En relief, cartouche quadrangulaire imprimé sur une lèvre de Dressel 1.

De nombreux timbres quadrangulaires renfermant un motif figuré ont été découverts dans le Toulousain, dans les départements limitrophes ainsi que sur le site d'Arnac-la-Poste dans le Limousin. Ils possèdent tous les mêmes caractéristiques : soit un cartouche d'environ 15 mm de côté imprimé à deux reprises sur des lèvres triangulaires courtes d'amphores de type Dressel 1A, au-dessus de chaque anse. Les symboles utilisés peuvent être rapprochés des thèmes utilisés sur le site de Cosa mais ne proviennent pas de cette officine. L'étude de la pâte laisserait suggérer la légion du Rhin comme origine.

*Autres lieux de découverte* :

Sardaigne : Olbia (Sanciu 1997, p. 186, n° 139).

Narbonnaise : Vieille-Toulouse (Fouet 1960, p. 227) ; Ancely (Baccrabère 1988, p. 432, fig. 78-a) ; Auterive (Latour 1970, p. 26, fig. 6-14).

Trois Gaules : Amac-la-Poste (Toledo 1998, p. 100, fig. 3-5 à 7 et p. 101, fig. 4-8).

Espagne : Gerone (Beltrán 1970, p. 144, n° 170 et p. 205, fig. 50-65).

## BIBLIOGRAPHIE

- Amar 1984** : AMAR (G.) et LIOU (B.), Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, dans *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.
- Baccrabère 1988** : BACCRABÈRE (G.), *Le sanctuaire rural antique d'Ancely : commune de Toulouse*, Toulouse, Institut Catholique, 1988.
- Baccrabère 1991** : BACCRABÈRE (G.), Puits funéraires et fosses funéraires du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., dans *MSAMF*, 51, p. 9-95.
- Beltrán 1970** : BELTRAN-LLORIS (M.), *Las ánforas romanas en España*, Saragosse, 1970.
- Benoît 1962** : BENOIT (F.), Nouvelles épaves de Provence 3, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 148-176.
- Benquet 1998** : BENQUET (L.), Les amphores, dans DFS Albi : les fouilles de la place du Vigan, sous la direction de L. Grimbert, SRA Midi-Pyrénées, 1998.
- Benquet 2001** : BENQUET (L.), *Les amphores du Toulousain, essai sur la commercialisation des amphores dans le sud-ouest de la Gaule*, thèse de doctorat sous la direction de J.-M. Pailler, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Beyneix 1995** : BEYNEIX (A.) et PIOT (C.), Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Âges du fer (VI<sup>e</sup> au I<sup>ers</sup> av. J.-C.), dans *Aquitania*, 13, 1995, p. 33-73.
- Boudet 1987** : BOUDET (R.), L'Âge du fer dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), coll. Archéologies, 2, 1987.
- Castrén 1975** : CASTREEN (P.), *Ordo Populusque Pompeianus : polity and society in Roman Pompeii*, Rome, 1975.
- Dausse 1991** : DAUSSE (L.) et GRUAT (P.), Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaires Dressel 1 trouvées à Rodez, dans *Vivre en Rouergue, Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, 5, 1991, p. 66-76.
- Deniaux 1980** : DENIAUX (E.), Recherches sur les amphores antiques de Basse-Normandie, dans *Cahier des Annales de Normandie*, 12B, 1980.
- Desbat 1997** : DESBAT (A.), MAZA (G.) et PICON (M.), Les marques de C.L. SEX sur Dr.1A, dans *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 511-516.
- Fouet 1960** : FOUET (G.) et MOUNIÉ (R.), Vieille-Toulouse : puits funéraire n° IV, dans *Pallas*, IX, 1960, p. 219-244.
- Hatzfeld 1919** : HATZFELD (J.), *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénistique*, Paris, 1919.
- Hesnard 1998** : HESNARD (A.) et CARRE (M.-B.), Les timbres DIO... sur amphores Dr. 1 et Lamb. 2, dans *RTAR*, II, p. 295-299.
- Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) et WATIER (B.), Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, dans *Aquitania*, 9, 1991, p. 5-39
- Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) et RODRIGUEZ (C.), *Les amphores de Bibracte : le matériel des fouilles anciennes*, Documents d'Archéologie Française 29, 1991.
- Latour 1970** : LATOUR (L.), Les fouilles gallo-romaines d'Auterive (Haute-Garonne), dans *MSAMF*, 35, 1970, p. 9-70.
- Latour 1981** : LATOUR (L.) et MAYET (F.), Glanes archéologiques : II. Région de Montpellier, Sète, Ensérune, Le Cayla (Mailhac), dans *Études sur Pézenas et l'Hérault*, XII, 1981, p. 3-18.
- Manacorda 1981** : MANACORDA (D.), Produzione agricola, produzione ceramica e propritari nell'Ager cosanus nel I a.C., dans *SRPS*, 2, 1981, p. 3-54.
- Mandy 1990** : MANDY (B.), MORIN (M.) et KRAUSZ (S.), Hôpital Sainte-Croix à Lyon : 4<sup>e</sup> fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-102.
- Moran 1972** : MORAN (D.), Puits funéraires de Pamiers et son importance dans l'histoire archéologique de la région, dans *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, XXVII, p. 23-70.
- Müller 1981** : MULLER (A.), Vieille-Toulouse : le fond de l'habitat IV à la Tuilerie, dans *Les structures de l'habitat à l'Âge du Fer en Europe tempérée, Actes du colloque de Châteauroux (1978)*, Paris, 1981, p. 129-138.
- Preynat 1992** : PREYNAT (J.-P.), *Un haut lieu celtique en Forez : l'oppidum d'Essalois à Chambles, campagnes de fouilles 1959-1979*, Saint-Etienne, 1992.
- Rancoule 1980** : RANCOULE (G.), *La Lagaste, agglomération gauloise du bassin de l'Aude, Atacina*, 10, 1980.
- Sanciu 1997** : SANCIU (A.), *Una fattoria d'età romana nell'agro di Olbia*, Sassari, 1997.
- Solin 1988** : SOLIN (H.) et SALOMIES (O.), *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York, 1984.
- Sion 1994** : SION (H.), *La Gironde, Carte archéologique de la Gaule*, 33/1, Paris, 1994.
- Sireix 1984** : SIREIX (M. et C.), Une ville-marché gauloise, dans *Archeologia*, 197, p. 60-66.
- Sireix 1990** : SIREIX (C.), Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, VIII, 1990, p. 45-97.
- Toledo 1998** : TOLEDO I MUR (A.) et VIGNERON (M.), Etude des amphores de la Croix du Buis : un entrepôt du I<sup>ers</sup> av. J.-C. en Limousin, dans *El vi a l'antiguitat*, II, 1998, p. 93-102.

\* \*  
\*

